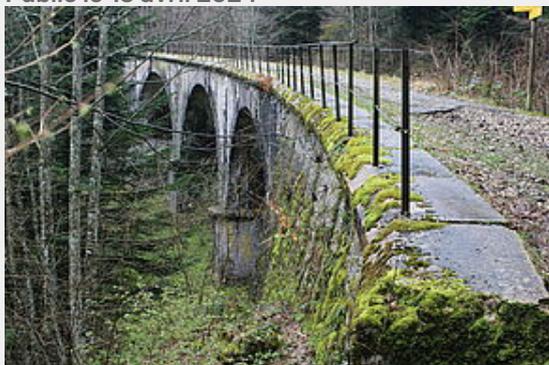


TOURISME, TRAVAUX

Réhabilitation du chemin de la Crémaillère

Publié le 15 avril 2024



Ce sentier historique sur le tracé de l'ancien train à crémaillère qui relia jusqu'en 1937 la ville d'Aix-les-Bains à la station du Revard, s'étire sur les 3 communes de Pugny-Chatenod, Trévignin, Le Montcel

Aujourd'hui itinéraire de randonnée très apprécié des promeneurs, traileurs et autres VTTistes ou même curistes, le sentier conserve de nombreux ouvrages remarquables : murs, ponts, tunnels, que le temps a malmenés. Ce mois-ci, Grand Lac débute la réhabilitation du chemin, un projet d'envergure qui va donner une nouvelle vie à l'un des sentiers les plus appréciés du territoire.

L'histoire du chemin de la Crémaillère

Le chemin reliant Aix-les-Bains / Mouxy au Revard, autrefois emprunté par le train à crémaillère (1892 à 1937), présente des dégradations importantes sur ses 4,7 km supérieurs, causées par l'usage et les conditions météorologiques. Les structures telles que les murs, les ponts et les tunnels posent des problèmes structurels mettant en danger les utilisateurs, sans aucune intervention majeure depuis 1937.

Le projet de réhabilitation

En 2016, les premières études ont été menées. Un premier projet de travaux prévu pour 2020 a été reporté en raison de coûts élevés. Suite à la pandémie de COVID-19, des investigations supplémentaires ont été effectuées, conduisant en 2024 à une phase de travaux significative.

Cette réhabilitation vise à maintenir l'itinéraire pour divers usages : touristique pédestre (itinéraire inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée), forestier (desserte forestière pour 140 hectares de forêt privée), d'accès à l'eau potable (accès à plusieurs points de captages d'eau) et de chasse (chemin pour accéder à la zone de chasse).

Les travaux comprennent la réhabilitation de l'assise du chemin (traitements et gestion des ruissellements et protection contre l'érosion des ponceaux par mise en place de caniveau forestier, curages...), la sécurisation du viaduc des Fontanettes (complément de corniches manquantes, dépose du garde-corps existant et nouveau garde-corps à barreaudage vertical sur 220m), la réparation d'un mur de soutènement, de 11 ponts jugés dangereux et du petit tunnel Pré Japert.

Les phases de travaux

Les travaux s'étaleront d'avril à octobre 2024. Pendant cette période, l'accès au chemin sera fermé à toute circulation, y compris piétonne. Les maîtres d'œuvre désignés sont : Ingepro, Omnistructure et l'architecte Ritz, tandis que les entreprises sélectionnées sont le groupement MAURO, NGE et SABAUDIA.

Montants et subventions

La rénovation du chemin de la Crémaillère nécessite un investissement total de 730 000€ TTC. Cette somme inclut une subvention de 460 100 € de Grand Lac, 169 900 € du Département et 100 000 € de la Région.



GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.